

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDMENT DES ANNEXES I ET II

Propositions résultant de l'examen périodique effectué par le Comité pour les plantes

A. Proposition

Supprimer *Lewisia cotyledon*, *L. maguirei* et *L. serrata* de l'Annexe II.

B. Auteur de la proposition

Suisse

C. Justificatif1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledonae

1.2 Ordre: Caryophyllales

1.3 Famille: Portulacaceae

1.4 Genre: *Lewisia*

- 1.4.1 Espèces:
- a) *Lewisia cotyledon*
 - b) *Lewisia maguirei* A. Holmgren
 - c) *Lewisia serrata* Heckard & Stebbins

1.5 Synonymes scientifiques:

1.6 Noms communs:

français:	
anglais:	a) Siskiyou <i>Lewisia</i>
	b) Maguire's Bitter-root
	c) Saw-toothed <i>Lewisia</i>
espagnol:	

1.7 Numéros de code:

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

Lewisia cotyledon: Crevasses et sites rocheux à une altitude de 500 à 3000 m dans le nord de la Californie et le sud de l'Oregon. Quatre sous-espèces ont été identifiées.

Lewisia maquirei: Confinée aux pentes graveleuses orientées au sud de Cherry Creek dans le canyon de Quinn, Nevada

Lewisia serrata: gorges abruptes et falaises ombreuses, moussues, dans les comtés d'El Dorado et de Placer dans l'est de la Californie.

2.2 Habitat disponible

Voir ci-dessus.

2.3 Etat des populations

L. cotyledon: commune sur la plus grande partie de son aire de répartition.

L. maquirei: connue sur huit sites seulement, tous dans un rayon de 8 km.

L. serrata: rare; la plupart des sites sont dans le réseau de forêts nationales.

2.4 Tendances de population

Lewisia cotyledon: en général classée comme en sécurité mais certains facteurs sont préoccupants, notamment l'exploitation du bois et la construction de routes.

L. maquirei: préservée de la plupart des menaces (sauf de l'exploitation minière potentielle et du développement) en raison de son habitat situé en altitude.

L. serrata: espèce rare présente dans quelques zones très limitées. Sur quatre sites connus dans la forêt nationale d'Eldorado, un a été éliminé et les trois autres consistent en 3800 individus. Il y en a quatre sites dans la forêt nationale de Tahoe, comptant un nombre inconnu d'individus.

2.5 Tendances géographiques

Non applicable.

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Non applicable.

2.7 Menaces

Lewisia cotyledon: Exploitation forestière et construction de routes.

L. maquirei: exploitation minière et développement.

L. serrata: exploitation minière et forestière, développement, prélèvements horticoles et projets de construction de petits barrages hydroélectriques.

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

L. cotyledon: présente un intérêt horticole; commerce de spécimens reproduits artificiellement. Le commerce porte sur des spécimens reproduits artificiellement essentiellement parce que les producteurs ne veulent pas que leurs plantes cultivées sélectionnées soit contaminées par des gènes d'origine sauvage. Selon Mathew (1994) il y avait autrefois de nombreux prélèvements.

L. maquirei: l'espèce présente un intérêt pour les amateurs de plantes alpines mais n'est probablement pas commercialisée (Mathew, 1994).

L. serrata: bien que l'espèce ne soit pas spectaculaire, elle présente un intérêt pour les amateurs de plantes alpines; commerce à petite échelle, principalement de spécimens reproduits artificiellement (Mathew, 1994).

3.2 Commerce international licite

L. cotyledon: toutes les exportations des Etats-Unis d'Amérique ont porté sur des spécimens reproduits artificiellement; pour 1995-1997, les chiffres ont été respectivement de 1751, 684 et 751 spécimens. En 1991, le Danemark a exporté plus de 20.000 spécimens reproduits artificiellement vers divers pays européens. En 1993 et 1994, le Danemark a exporté en Suède respectivement 1806 et 1064 spécimens reproduits artificiellement. Quelques spécimens ont été exportés du Canada aux Etats-Unis d'Amérique durant la même période (3 et 3). Le commerce récent n'apparaît guère plus dans les statistiques car il est interne à l'Union européenne.

L. maquirei et *L. serrata*: Non enregistrées dans les statistiques commerciales du WCMC.

3.3 Commerce illicite

N'existerait pas.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Aucun; aucun commerce international de spécimens sauvages n'a été enregistré.

3.5 Reproduction artificielle à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

L. cotyledon est cultivée à grande échelle; de nombreuses formes cultivées sont maintenant disponibles (Mathew, 1994).

L. maquirei et *L. serrata* sont rarement cultivées (Mathew, 1994).

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 National

L. cotyledon: situation au niveau fédéral considérée comme préoccupante (*California Fish and Game Department*, 1998b).

L. maquirei: pas d'informations.

Un guide "*Interim Management Guide for L. cantelovii and L. serrata*" a été préparé (Richerson, 1977).

4.1.2 International

Les trois espèces sont inscrites à l'Annexe II de la CITES depuis 1983; *L. tweedyi*, inscrite en même temps, en a été supprimée en 1997.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue de la population

Non applicable.

4.2.2 Conservation de l'habitat

Non applicable.

4.2.3 Mesures de gestion

Un tiers des populations de *L. cotyledon* var *heckneri* et de nombreuses populations de *L. cotylon* var. *howelli* sont présentes dans diverses aires gérées.

L. maquirei: pas d'informations.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Non applicable.

4.3.2 Mesures internes

Non applicable.

5. Information sur les espèces semblables

Ces espèces peuvent être confondues avec *L. tweedyi*, supprimée de l'Annexe II en 1997.

6. Autres commentaires

L'organe de gestion des Etats-Unis d'Amérique a fait les commentaires suivants:

Lewisia cotyledon est apparemment en sécurité mais certains facteurs sont préoccupants. Le Service forestier indique que les prélèvements dans la nature pour le commerce horticole sont l'une des principales activités susceptibles de menacer cette espèce. De plus, il a réuni des éléments précis, quoique limités, indiquant des prélèvements causant une pression sur certaines variétés (en particulier *Lewisia cotyledon* var. *heckneri*). Ce taxon est présent dans le commerce international mais il est aussi assez largement cultivé; la plupart des plantes et des graines de *L. cotyledon* vendues proviennent de cultures.

Lewisia maguirei a une aire de répartition très limitée et l'UICN la considère comme en danger. Quoiqu'il en soit, elle est préservée de la plupart des menaces, y compris des prélèvements, car son habitat est situé dans des zones reculées. *L. maguirei* intéresse les amateurs de plantes alpines, de sorte qu'il y a une demande internationale potentielle de cette espèce, qui est très rarement cultivée et n'est actuellement pas commercialisée.

Lewisia serrata est considérée comme très rare et en danger dans toute aire de répartition par la *California Native Plant Society* et comme vulnérable par l'UICN. Bien que le suivi indique que certaines populations sont actuellement stables, le Service forestier signale que les prélèvements horticoles sont une menace potentielle, et qu'au moins une population a sans doute été éliminée par les prélèvements illicites destinés à l'horticulture. De plus, en raison de sa rareté, le manuel du Service forestier, *Interim Management Guide for Lewisia cantelovii and Lewisia serrata*, cite le braconnage de *L. serrata*, en particulier, par des ramasseurs privés ou professionnels, comme une menace potentielle à la survie de l'espèce. *L. serrata* est probablement cultivée à petite échelle et fait l'objet d'un commerce international limité même si d'après les données, il n'y aurait pas eu d'exportations ces dernières années.

Compte tenu de la possibilité d'un commerce international de spécimens prélevés dans la nature, nous estimons que l'Annexe II offre à ces espèces une protection appréciable même si aucun commerce licite de spécimens prélevés dans la nature n'a été enregistré ces dernières années.

7. Remarques supplémentaires

Le commerce de *L. cotyledon* ne portant que sur des spécimens reproduits artificiellement, et les deux autres espèces n'étant pas commercialisées, le Comité pour les plantes recommande, dans le cadre de l'examen périodique des annexes, la suppression de ces espèces de l'Annexe II.

8. Références

California Department of Fish and Game. 1998b. Personal communication Susan Cochrane to USA Scientific Authority.

Mathew, B. 1994. CITES Guide to Plants in Trade. United Kingdom Department of Environment.

Richerson, S. 1997. Interim Management Guide for *Lewisia cantelovii* and *L. serrata*. USDA Forest Service, 81 pp.